

8^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 07 MARS 2024**à 20 HEURES 30****Matière de l'acte : FINANCES LOCALES****Sous-matière de l'acte : 7.1 Décisions budgétaires**

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Date de convocation du Conseil Municipal :

Le 29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le jeudi sept mars à vingt heure trente,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, FRAC Valérie, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Excusé MATHIEU Pierre procuration LAVASTRE Norbert, Excusé FRENE Éric procuration GAS Joëlle, Excusée JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration PLUTINO Antoine, Excusé ARNAUD Jérôme procuration FANTON Pascale

Valérie FRAC est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF CONVENTION EAU ET ASSAINISSEMENT 2023

Le conseil municipal, sous la présidence de Antoine PLUTINO, 1^{er} Adjoint délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Laurent NADAL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice.

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	757.20 €		16 328.42 €		17 085.62 €	
Opérations de l'exercice		757.20 €		26 948.29 €		27 705.49 €
TOTAUX	757.20 €	757.20 €	16 328.42 €	26 948.29 €	17 085.62 €	27 705.49 €
Résultats de clôture		757.20 €		10 619.87 €		10 619.87 €
Restes à réaliser					0.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	757.20 €	757.20 €	16 328.42 €	26 948.29 €	17 085.62 €	27 705.49 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 619.85 €	0.00 €	10 619.87 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du

Délibération n°2024/008

bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

5° Mr Laurent NADAL, Maire, se retire au moment du vote du compte administratif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération

**Le Président de séance,
Antoine PLUTINO**

**Certifiée exécutoire
Publiée ou notifiée le :**



Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 030-213000763-20240307-D2024_008-DE

Délibération n°2024/008